

Le Département de la Gironde recrute un.e
Chef.fe du bureau parcours aide sociale à l'enfance
à pourvoir au
Bureau Parcours Aide Sociale à L'enfance
Equipe Territoriale Aide Sociale à L'enfance
Pôle Territorial de Solidarité de Bordeaux
Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité (DGAS)

Catégorie A – Filières Administrative et Sociale – Cadres d'emplois des Attachés territoriaux et des Conseillers territoriaux socio-éducatifs et des Assistants socio-éducatifs

Contexte et définition du poste :

La Gironde est le plus vaste département de France. C'est un territoire attractif qui connaît un très grand dynamisme démographique avec une augmentation annuelle de population de plus de 20 000 habitant.e.s. C'est le premier département viticole et le deuxième département forestier de France. C'est un territoire riche et diversifié (de l'estuaire de la Gironde au bassin d'Arcachon, de la dune du Pilat au terroir Sud-Girondin...). La Gironde représente un patrimoine remarquable avec Bordeaux et de nombreux sites inscrits au patrimoine mondial Unesco comme le Phare de Cordouan.

Sous l'autorité du responsable territorial de l'aide sociale à l'enfance (RT-ASE), encadre une équipe de référents aide sociale à l'enfance (ASE) qui suivent les enfants confiés en Gironde par décision administrative ou judiciaire. Est garant du parcours de l'enfant.

Valide les propositions de décisions de l'équipe relatives au parcours de l'enfant. Assure le conseil technique de l'équipe. Est force de proposition en tant que cadre au sein du service de l'ASE en territoire.

Lieu de travail : 169 avenue Emile Counord – 33300 BORDEAUX

Des formations peuvent être mises en place au moment de la prise de fonction.

Comment postuler ...

Les agents intéressés par ce poste doivent faire acte de candidature en joignant :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- le dernier arrêté statutaire (pour les titulaires)
- le dernier bulletin de salaire **ainsi que celui de décembre dernier**
- pour les lauréats, joindre l'attestation de réussite au concours et l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude

NB – tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2024

Par le formulaire "répondre à l'offre"

dans la rubrique emploi de notre site internet gironde.fr : <https://www.gironde.fr/offres-d-emploi>

Cette fiche de poste peut évoluer en fonction des besoins de service

Intitulé du poste	Chef.fe du bureau parcours aide sociale à l'enfance
Document soumis au CST du	11/03/2024
Date de création de la fiche :	Date de modification de la fiche :

1 - CADRE GENERAL DU POSTE			
Métier d'appartenance du poste	Inspecteur d'action sociale ▼		
Domaine d'activité	Médico-social et santé		
Famille Professionnelle	Médico-social		
Définition du métier de rattachement	Assure par délégation du Président du Département, la responsabilité administrative des missions de la protection sociale ou de la protection de l'enfance. Développe une politique et un partenariat autour des ces missions sur le territoire, veille à l'application du cadre légal.		
Définition du poste	Sous l'autorité du responsable territorial de l'aide sociale à l'enfance (RT-ASE), encadre une équipe de référents aide sociale à l'enfance (ASE) qui suivent les enfants confiés en Gironde par décision administrative ou judiciaire. Est garant du parcours de l'enfant. Valide les propositions de décisions de l'équipe relatives au parcours de l'enfant. Assure le conseil technique de l'équipe. Est force de proposition en tant que cadre au sein du service de l'ASE en territoire.		
Cadre statutaire	Filière	Catégorie	Cadre d'emplois
	Administrative ou sociale	A	Attachés territoriaux Conseillers socio-éducatifs, Assistants socio-éducatifs
Rattachement du poste	Rattachement		
	Direction Générale Adjointe (DGA) :	DGA CHARGÉE SOLIDARITÉ	
	Direction :	POLE TERRITORIAL SOLIDARITÉ DE BORDEAUX	
	Service ou autre structure :	EQUIPE TERRITORIALE ASE	
	Bureau ou autre structure :	BUREAU PARCOURS AIDE SOCIALE A L'ENFANCE	
	Résidence administrative :		
	Intitulé du poste occupé par le hiérarchique N+1 :	Responsable territorial.e de l'aide sociale à l'enfance Préfigurateur.rice	
Fonction d'encadrement (*)	OUI	x	NON
	Nombre d'agents encadrés :	entre 4 et 9	
	R.I.C.E : cadre réservé à la DRH		
	Niv.1	Niv.2	Niv.3
Durée hebdomadaire de travail lié au poste et quotité du poste (*)	Temps complet :	Temps non complet(Quotité) :	Horaires spécifiques :
	X		Nbre d'heures :

(*) mettre une "X" selon le choix et/ou apporter les précisions demandées

2 – ACTIVITES		
	Activités du métier de rattachement	Reprendre et décrire, au niveau du poste, au minimum 4 activités du métier de rattachement [mentionner par NEANT les activités non reprises]
Activités "principales" issues du métier de rattachement	Animer, piloter et évaluer son équipe	Animer, piloter et évaluer l'équipe de référents ASE. Soutenir techniquement et méthodologiquement les référents ASE, impulser un travail en pluridisciplinarité. Rendre compte au RT-ASE de l'activité et des résultats du bureau
	Animer et ou co-animer les diverses instances de concertation	Animer les synthèses sur les situations les plus complexes. Coordonner la mise en oeuvre des prestations et des mesures de l'ASE. S'assurer de la mise en place des modalités d'accompagnement des enfants et des familles conformément aux décisions de justice
	Arrêter les décisions dans le cadre du Code de l'Action Sociale et des Familles et du Code civil prises dans l'intérêt de l'individu	Etre garant des parcours des enfants. Veiller au respect du cadre légal et des décisions judiciaires. Valider les propositions de PPE. Valider les propositions de décisions des référents ASE relatives aux parcours des enfants, conformément au cadre légal et aux décisions judiciaires
	Développer un partenariat étroit avec les autorités compétentes	Etre l'interlocuteur premier des partenaires concernant la situation des enfants et la mise en oeuvre du projet pour l'enfant (PPE), notamment de l'autorité judiciaire et des lieux d'accueil
	Etablir un rapport d'activités annuel	Rendre compte de façon régulière à son supérieur hiérarchique de son activité. Mettre en place des outils de suivi afin de garantir le respect des échéances
	Veiller à la cohérence des décisions avec le cadre budgétaire fixé	Décider des engagements financiers dans le cadre du projet pour l'enfant (hors acte usuel) en veillant à la maîtrise des coûts budgétaires
Autres activités du poste (de 0 à 6 autres activités en saisie libre)		Garantir le parcours de l'enfant et respecter les droits des familles en organisant et accompagnant la mise en place des placements et de la référence. Garantir le respect et la mise en oeuvre de ses décisions par les différents lieux d'accueil
		Proposer des décisions de modifications des modalités du jugement en mettant en place des points de situations pour évaluer l'évolution du placement et ajuster les modalités d'accompagnement
		Se coordonner avec les autres services pour les situations individuelles et identifier les situations relevant des instances départementales (CESSEC, instances technique...)
		Assurer une veille particulière sur les statuts des enfants et les situations de délaissement. Valider les propositions de décisions relatives à l'autorité parentale pour les enfants en délégation d'autorité parentale (DAP) et tutelle
		Participer à la représentation du Département en audiences (audience en assistance éducative, audience d'appel, audience pénale)
		Veiller au respect des droits des familles et au travail sur la parentalité

3 - COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES DU POSTE			
	Compétences du métier de rattachement	Préciser, autant que nécessaire, au niveau du poste les savoirs et savoir-faire du métier de rattachement choisis	Niveau de compétences attendu sur le poste (menu déroulant)
Connaissances théoriques, générales, procédurales ou spécialisées (SAVOIRS) issues du métier de rattachement	Connaissance des procédures administratives et juridiques relatives à son domaine d'intervention	cadre légal d'intervention et des référentiels départementaux : code civil et code de l'action sociale et des familles (CASF)	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)
	Connaissance des techniques de négociation	prise de recul notamment pour accompagner son équipe	Niveau 2 : doit maîtriser de façon autonome (maîtrise)
	Connaissance du cadre juridique et administratif des dispositifs sociaux	CASF et cadre réglementaire général des autres dispositifs des Territoires afin de veiller à la cohérence des actions de la collectivité	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)
Savoirs pratiques techniques (SAVOIR-FAIRE) issues du métier de rattachement	Capacité à communiquer à l'oral ou à l'écrit et à animer des réunions	pour notamment contribuer à l'accompagnement des pratiques professionnelles dans le respect du droit des personnes concernées : enfant et parents	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)
	Capacité à gérer des situations difficiles	propositions de solutions innovantes si nécessaire pour dynamiser le dispositif d'accompagnement des mineurs confiés	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)
	Capacité à prendre des décisions	dans le respect du cadre d'intervention tout en s'appuyant sur les évaluations pluridisciplinaires dont il est destinataire et dont il organise la concertation	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)
	Autres savoirs et savoir-faire issus du référentiel de compétences	Précisions au niveau du poste	Niveau de compétences attendu sur le poste (menu déroulant)
	Capacité à accompagner la mise en oeuvre des évolutions (processus, procédures, organisations, projets)	participation aux groupes de travail en lien avec le pôle ou la direction de la protection de l'enfance	Niveau 2 : doit maîtriser de façon autonome (maîtrise)

Autres compétences du poste (de 0 à 6 autres compétences à sélectionner dans le référentiel compétences) - cliquer sur la cellule pour accéder au référentiel de compétences	Capacité à analyser, à synthétiser les besoins métiers	notamment pour la conception du plan de formation de l'équipe en fonction des besoins individuels et collectifs	Niveau 3 : doit maîtriser avec une aide (notions)
	Capacité à collaborer, échanger avec les professionnels compétents	participation aux CODIR et assure les permanences du territoire	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)
	Capacité à analyser, à synthétiser des données et à proposer des solutions	pilotage de l'activité du bureau via le SID, en lien avec le RT ASE	Niveau 1 : doit savoir traiter les problèmes complexes, transférer son savoir (expertise)